

Extension, rénovation énergétique et chaufferie bois

GROUPE SCOLAIRE DES CERISIERS À JOLIMETZ

Hauts-de-France, département du Nord (59)
Commune de 854 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :
Commune de Jolimetz

Les autres acteurs :

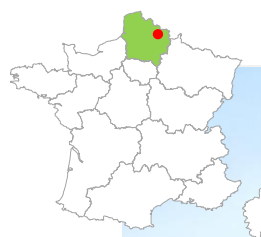
Conseiller en énergie partagé : Parc naturel régional de l'Avesnois
Bureau d'étude : Geonomia
Architecte : Atelier Amélie Fontaine

Le projet en bref :

- Extension
- Isolation par l'intérieur des murs en blocs de chanvre par un enduit de terre / paille et enduit terre
- Chaufferie à bois déchiqueté
- VMC double flux

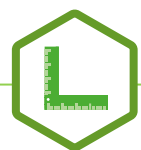
Les points forts :

#matériaux biosourcés #patrimoine architectural #qualité de l'air #énergie renouvelable



Fin du
XIXème

Année de construction du bâtiment



464 M²

Surface rénovée du bâtiment (dont extension de 82 m²)



114

Élèves au sein de l'école



40 %

Economie d'énergie finale visée



1,4 M€

Montant total prévisionnel de l'opération



DIDIER
DEBRABANT

Maire de Jolimetz

Quelle est l'ambition qui motive cette initiative ?

La rénovation de l'école des Cerisiers s'inscrit dans une initiative plus large à l'échelle de la commune. En effet, nous avons mis en place un système de chauffage à base de bois déchiqueté pour chauffer la majorité des bâtiments communaux. La mairie a souhaité profiter de cette dynamique pour rénover l'école car elle était devenue une véritable passoire thermique. Construits à la fin du XIXe siècle, les locaux n'ont connu qu'une rénovation partielle en 2003.

Quelles sont les différentes parties-prenantes du projet ?

Dans le cadre de la SIRPP (Stratégie d'Intervention et de Réhabilitation du Patrimoine Public), le conseiller en énergie partagé du Parc naturel régional de l'Avesnois nous a proposé une étude sur la consommation énergétique des bâtiments publics. Nous avons ainsi installé un système de chauffage au bois déchiqueté avec un réseau de chaleur. Nous avons également été accompagnés par le bureau d'études Geonomia pour des analyses plus poussées et par le cabinet d'architecture l'Atelier Amélie Fontaine sur la partie architecturale et technique du projet.

Quels travaux ont été réalisés ?

En complément du chauffage au bois communal, nous avons procédé à des travaux spécifiques sur l'école : isolation des murs, nouvelles menuiseries bois et plafonds en fibre de bois.

La bonne idée

Notre collaboration avec le Parc naturel régional de l'Avesnois nous a permis d'employer des matériaux biosourcés pour rénover l'école.

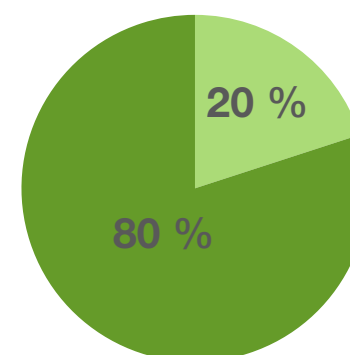


Et demain ?

Bien que nous ne connaîtrons les véritables résultats de la rénovation qu'après l'hiver, les études prévoient une réduction de la consommation énergétique à minima de 40%.

Plan de financement

Le montant du projet s'élève à 1,4 M€. Le montant des subventions est d'1,12 M€ (Etat, Région, Département, Communauté de communes). La commune a autofinancé le reste.



■ Autofinancement ■ Subvention

EduRadar

L'EduRadar quantifie l'engagement du projet en fonction des 6 dimensions de la Charte de la rénovation énergétique des bâtiments scolaires élaborée par EduRénov et ses partenaires. Cette Charte recoupe un ensemble d'enjeux à considérer dans un projet de rénovation.

